



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes Marsauderies ESI Nantes Lotz - Cossé

Mail : DiSI-ouest@cgt.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Déclaration liminaire CTL du 01/04/2014

L'ordre du jour de ce comité technique ne comporte que deux points : le déménagement de l'ESI de Nantes Lotz Cossé, ainsi que les questions diverses.

Nous rappelons l'opposition des agents au **projet de déménagement** sur le site du Kansas qui nous a été présenté le mois dernier et que vous nous présentez à nouveau aujourd'hui.

Les collègues concernés n'acceptent pas la dégradation de leur vie personnelle et professionnelle qu'impliquerait le déménagement.

Mais nous nous interrogeons quant à l'intérêt même de nous représenter le projet. Actant probablement le caractère peu fonctionnel de l'implantation de la CID sur le site du Kansas, vous avez indiqué le mois dernier que vous travailleriez sur l'hypothèse d'un déménagement de l'ESI de Nantes Lotz-Cossé sur deux sites distincts.

Lors d'une réunion tenue la semaine dernière, un projet d'installation des agents de la CID sur le site de Nantes Marsauderies leur a été présenté. Pourquoi n'avons-nous pas été destinataires des documents actualisés ? Les plans que vous nous avez adressés n'ont même pas été corrigés des anomalies signalées lors du dernier comité technique !

Précisons par ailleurs que nous ne soutenons pas plus le projet de déménagement de l'ESI de Nantes Lotz-Cossé au Kansas que celui de la scission des équipes sur deux sites, entre le développement et la CID. CID qui se retrouverait – dans vos projets actuels tels que nous en avons connaissance – scindée sur deux étages. On repassera pour l'intérêt fonctionnel du déménagement. Quant à l'intérêt financier pour l'Etat de payer un loyer à l'Eraudière tout en continuant à louer le bâtiment actuel de l'ESI, nous en avons déjà parlé.

Les équipes de la DiSI subiraient par ailleurs les mêmes désagréments que les collègues de l'ESI, en matière d'éloignement du restaurant et de places de parkings notamment.

Nous ne sommes pas naïfs : vous avez ordre de préparer la fusion des deux ESI nantais en les rapprochant géographiquement, et tant pis si les conditions de vie et de travail des agents en pâtissent.

La CGT n'accepte pas cette logique. Comme lors de la première convocation de ce comité technique, nous voterons donc contre le projet présenté.

Lors de l'examen des questions diverses, nous exigerons des informations sur **l'avenir des agents en charge de l'ONP**. Nous nous étonnons d'ailleurs que ce point n'ait pas été ajouté à l'ordre du jour.

Vous nous aviez dit avant l'annonce de sa mise à mort, que vous n'envisagiez pas que la DG n'ait pas réfléchi à un « plan B ».

Notre sentiment est qu'à ce jour le premier mot de la première ligne de ce plan n'a pas encore été écrit. Ce n'est pas la visite à l'ESI de Rennes le 21 mars de M Merle, chef de bureau de SI2A, venu faire un état des lieux des compétences et des modes de travail, qui a pu rassurer de quelque manière que ce soit nos collègues.

Nous voulons rappeler car cela semble avoir été oublié, qu'à ce jour, ils sont pratiquement en situation de chômage technique. Vous imaginez bien que cette situation n'est pas gérable très longtemps. L'exaspération gagne du terrain.

Il suffit de voir les taux de grévistes le 20 mars dernier sur l'ESI de Rennes et particulièrement au sein des agents en activité sur feu l'ONP, pour comprendre que le malaise est profond.

Par ailleurs, concernant les régularisations attendues par certains collègues suite à l'application de la **loi TEPA**, à l'occasion du comité technique du 11 mars dernier, il nous avait été annoncé des décisions pour la fin de semaine. Cela fait 3 semaines et nous attendons toujours... de qui se moque-t-on ?

Nous voulons avoir ce jour, des informations concrètes et définitives.

Plus généralement, concernant le **mouvement de grève du 20 mars**, le futur-ex Ministre qui a reçu les organisations syndicales, a été contraint de reconnaître la forte mobilisation des personnels mais, encore une fois, a refusé de répondre à leurs légitimes revendications.

Pour seule réponse, il a rappelé son objectif de recherche effrénée de 50 milliards d'économie à réaliser en trois ans. Cela se traduit par l'inscription des ministères économiques et financiers au cœur de la réduction violente de la dépense publique.

Concrètement, cela implique la destruction de l'emploi public et l'amointrissement des moyens d'intervention de nos ministères. Pour les citoyens, ce sera moins de protection économique, moins de lutte contre les fraudes, moins de contrôle des fonds publics... Quant aux agents, déjà pressurisés par les suppressions d'emplois, ils n'auront droit qu'à moins de salaire, moins de promotions, moins de mutations, des conditions de vie au travail toujours plus difficiles...

Certes, très « généreusement », le Ministre est prêt à abonder de quelques euros supplémentaires la prime de mobilité et à veiller à ce qu'il n'y ait pas trop de mobilité géographique imposée... Et il croit que nous devrions lui dire merci et être rassurés ?

Par ailleurs, d'après une information obtenue de leur directeur par des représentants syndicaux dans une autre Disi, il apparaîtrait que la direction générale aurait annoncé des **objectifs de diminution d'effectifs par Direction**. Nous voulons dès lors, connaître les objectifs qui sont assignés à la Disi Ouest.

Un mot enfin sur le contexte politique national. La CGT est indépendante de tous les partis politiques. Elle n'en considère pas moins que l'extrême-droite est incompatible avec la démocratie. La CGT considère donc comme très inquiétante la **progression du vote Front national** qui a eu lieu lors des élections municipales. Pour la CGT, les politiques d'austérité portent leur part de responsabilité dans cette situation. Seule une remise en cause profonde des politiques d'austérité à l'encontre des salariés permettra de lutter efficacement contre la progression des idéologies racistes et xénophobes.